

SELARL D'AVOCATS ROUILLOT - GAMBINI

Maxime ROUILLOT

Avocat au Barreau de Nice Membre du Conseil de l'Ordre

Franck GAMBINI

Avocat au Barreau de Grasse Bâtonnier de l'Ordre

Cabinet Nice

Villa Tyndaris 12 Bd Carabacel 06046 Nice Cédex 1 T. 04 93 80 48 03 Case Nice 144

Cabinet Grasse

Résidence Porte Neuve – bat H 4 avenue Alphonse Morel 06130 GRASSE Case Grasse 299

Sophie BERLIOZ Romain TOESCA Joy PESIGOT Laure FAVOLE-KAYA

Avocats au Barreau de Nice

Mélanie BEN CHABANE

Avocat au Barreau de Grasse

Michela BOSETTI

Avvocato au Barreau de Milan et au Barreau de Nice

Correspondants Organiques

Agnès LASKAR

Avocat à la Cour 11bis rue Alfred de Vigny 75017 Paris

Maïlys LARMET

Avocat à la Cour 4 rue du Petit Saint-Esprit 13100 Aix en Provence



QUESTIONNAIRE A RETOURNER A:

⇒ Maître Maxime ROUILLOT, membre de la SELARL ROUILLOT – GAMBINI, avocat associé au Barreau de NICE y demeurant 12 boulevard Carabacel (06000).

SYNDIC DE L'IMMEUBLE:

Le cabinet CITYA DALBERA, 4 rue Delille à NICE (06000).

IMMEUBLE:

Sur la commune de NICE (06000), 10 Boulevard du Parc Impérial, dans un ensemble immobilier figurant au cadastre section MH numéro 223 pour une contenance de 08a 05ca.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet :

- d'un règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître JOUBERT, notaire à AIX EN PROVENCE, te 20 décembre 1949 publié au service de la publicité foncière de NICE 2EME, le 15 février 1950 volume 1557 numéro 49.
- d'un état descriptif de division et aux termes d'un acte reçu par Maître JARDILLIER, notaire à NICE le 25 octobre 1984, publié au service de la publicité foncière de NICE 2EME le 28 juin 1985, volume 4915BP, numéro 16.
- d'un modificatif audit état descriptif de division aux termes d'un acte reçu par Maître JARDILLIER, notaire à NICE le 18 juin 1985, publié au service de la publicité foncière de NICE 2EME le 28 juin 1985, volume 4915BP, numéro 17.

12 BOULEVARD CARABACEL - 06046 NICE CEDEX 1 avocats@rouillot-gambini.fr - www.rouillot-gambini.fr Membre d'une Association agréée. Le règlement par chèque est accepté. TVA Intracommunautaire : FR09 324510395 - SIRET : 324 510 395 00027 BANQUE CMPJ NICE- IBAN: FR76 1027 8089 6800 0209 9884 117- BIC : CMCIFR2A

DESIGNATION DETAILLEE

LE LOT NUMERO TROIS (lot 3)

Au rez-de-chaussée du bâtiment principal, à gauche, un APPARTEMENT de cinq pièces principales.

Et la jouissance d'un jardinet privatif figurant sous teinte bleue au plan annexé à l'acte du 18 juin 1985.

Et la quote-part indéterminée des parties communes.

Etant ici précisé que la désignation résultant du certificat de superficie ciaprès visé est la suivante :

→ Entrée + placard, séjour, cuisine, trois chambres dont deux avec placard, salle d'eau, buanderie, dégagement, deux w.c. indépendants, terrasse, jardin.

LOT NUMERO VINGT-DEUX (22)

Une CAVE au sous-sol du bâtiment principal portant le numéro 8 du plan.

Et la quote-part indéterminée des parties communes.

APPARTENANT A:

VENDEUR:

La société dénommée « BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE », société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, ayant son siège social à NICE (AM), 457 Promenade des Anglais, immatriculée au RCS NICE sous le n° 058 801 481, prise en la personne de son Directeur Général en exercice, venant aux droits de la Banque Populaire Côte d'Azur, en vertu d'un traité de fusion absorption approuvé le 22 novembre 2016.

Prière à Monsieur le Syndic, de bien vouloir retourner à la SELARL ROUILLOT – GAMBINI, Société d'avocats inscrite aux Barreaux de NICE et GRASSE, dont le siège social est 12 Boulevard Carabacel (06000) NICE, représentée par Maître Maxime ROUILLOT, avocat au Barreau de NICE, le questionnaire suivant :

1- A-t-il été fait appel depuis le 7 février 1953 au fonds national d'Amélioration de l'habitat en ce qui concerne les biens dont la vente est projetée ?

NON

100

- 2- Un organisme financier a-t 'il, pour ces mêmes biens, consenti un prêt destiné à financer les travaux ? dans l'affirmative :
- Nom de l'organisme :
- Quel en est le solde à ce jour :

3- Certains travaux importants ont-ils été votés par l'Assemblée des Copropriétaires et non encore exécutés ?

« création puisaid cove-pompe relevage d'un montant voté de 4303€ TTC non réalisé

4- Auprès de quelle Compagnie l'immeuble est-il assuré contre l'incendie, n° de Police, sa durée, montant de l'assurance ?

n°de Poirce: 50472281 B 000 3 SAINT PIERREASS du 01/01/2025 au 31/12/2025 MULTIRIS QUES 11328,21€

5- Quel est le montant du fonds de roulement actuellement détenu par vous pour les dépenses courantes de copropriété en ce qui concerne les lots dont la vente est poursuivie.

WOW

6- Ouel est le montant des charges dû par à la copropriété?

CHARGES DÛ au 14.05, 2025: 13532,02€

7- Quel est le montant des charges annuelles par lot? CHARGES BUDGET COURANT 2025 lot 3 : 5510,18 € lot 22; 62,08 €

FAIT A: NICE LE: 14 105 12025.

Relevé de Compte



Votre Gestionnaire

BRUNSCHWIG Marion - 04.93.85.28.30 mbrunschwig@citya.com

Votre Comptable

CHOUAIPOV Makka - 04.93.91.66.31



Consultez vos comptes 24h sur 24 via www.citya.com Accessible avec votre adresse e-mail et votre mot de passe

Immeuble (2015): SDC PALAIS IMPERIAL 10 BOULEVARD DU PARC IMPERIAL

06000 NICE

NICE le 14/05/2025

Réf: 2015-0123

Internet Login: 050370 Mot de Passe: s*****

Objet:

Lot(s):

Nous vous prions de trouver ci-dessous la situation de votre compte au 14/05/2025.

Celle-ci se décompose de la manière suivante :

Désignation des opérations	Débit	Crédit	Solde
01/01/2024 Solde anterieur	2951.08		2951.08
01/01/2024 Appel budget	1522.24		4473.32
01/01/2024 Appel budget	64.58		4537.90
18/01/2024 MISE EN DEMEURE 18/01/2024	40.00		4577.90
01/04/2024 Appel budget	1522.24		6100.14
01/04/2024 Appel budget	64.58		6164.72
19/04/2024 MISE EN DEMEURE 19/04/2024	40.00		6204.72
10/05/2024 MISE EN DEMEURE 10/05/2024	24.00		6228.72
05/06/2024 CONTENTIEUX transmission huissier	480.00		6708.72
13/06/2024 FAC 24-14381 MATHIEU - RIPPOL -AZEMA SOMMA	165.79		6874.51
TION DE PAYER			
01/07/2024 Appel budget	1589.23		8463.74
01/07/2024 Appel budget	64.58		8528.32
02/07/2024 Solde charges 01/01/2023-31/12/2023		2109.96	6418.36
01/10/2024 TRX DPE COLLECTIF ET PPPT 1/1	324.90		6743.26
01/10/2024 TRX DPE COLLECTIF ET PPPT 1/1	-324.90		6418.36
01/10/2024 Appel budget	1589.23		8007.59
01/10/2024 Appel budget	64.58		8072.17
26/11/2024 CONTENTIEUX transmission dossier avocat	480.00		8552.17
26/12/2024 signif assignation	202.41		8754.58
01/01/2025 Appel budget	1351.84		10106.42
01/01/2025 Appel budget	56.88		10163.30
13/01/2025 CONTENTIEUX 2015-0123-20240605	400.00		10563.30

Coupon à retourner

Citya Dalbera - Accueil 04 93 85 08 50 18 rue de l'Hôtel des Postes 06000 Nice

Votre Gestionnaire

BRUNSCHWIG Marion - 04.93.85.28.30 mbrunschwig@citya.com

Votre Comptable

CHOUAIPOV Makka - 04.93.91.66.31



Consultez vos comptes 24h sur 24 via www.citya.com Accessible avec votre adresse e-mail et votre mot de passe

Immeuble (2015) : SDC PALAIS IMPERIAL 10 BOULEVARD DU PARC IMPERIAL

06000 NICE

NICE le 14/05/2025

Désignation des opérations	Débit	Crédit	Solde
24/03/2025 FAC F1424 FRENCH RUVIERA / TRX ESP VERTS	1080.00		11643.30
01/04/2025 Appel budget	1351.84		12995.14
01/04/2025 Appel budget	56.88		13052.02
25/04/2025 CONTENTIEUX 2015-0123-20240605	480.00		13532.02
***** Totaux *****	15641.98	2109.96	

Total à payer (En Euro)

Veuillez agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Syndic

Coupon à retourner

Citya Dalbera - Accueil 04 93 85 08 50 18 rue de l'Hôtel des Postes 06000 Nice